



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Sous-préfecture
de Cambrai

Bureau des
Réglementations

Pôle Médailles

Courriel : sp-medailles-cambrai@nord.gouv.fr

Cambrai, le 07 août 2019

Déposer vos demandes de médaille d'honneur en ligne,
en suivant les consignes suivantes.

Comment déposer une demande de médaille d'honneur agricole en ligne ?

1) Prérequis informatique

Pour la saisie des dossiers depuis internet, les navigateurs supportés sont :

Navigateur	Version minimum
Chrome	50
Firefox	50
Internet Explorer	10
Safari	10

2) Lien de la médaille demandée

Le dépôt des demandes de médaille d'honneur est accessible depuis le portail « Démarches Simplifiées ». Pour déposer une demande en ligne, utiliser l'adresse internet ci-dessous. (Attention ! Pensez à vérifier que le candidat relève bien de cette médaille).

Pour la médaille d'honneur agricole :

L'employeur ou le candidat dépose la demande.

La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries et services tertiaires qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel des ressources.

Adresse internet : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>